

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

Procès verbal de la réunion extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le lundi 8 décembre 2025 au local habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h00 sont présents les conseillers (ères) :

Lyne Robichaud
Normand Thibault
Guylaine Chouinard
Hilaire Dubé
Raymond Pauzé
Mario Chouinard

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire Alphé St-Pierre.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-12-01 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Normand Thibault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit celui de l'avis de convocation : soit que les débats et la période de questions porteront uniquement sur les prévisions budgétaires de l'année 2026 et sur le Programme triennal d'immobilisations 2026-2028.

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

2025-12-02 Il est proposé par Raymond Pauzé, appuyé par Lyne Robichaud et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires 2026 au montant de 840 000 \$ de recettes et de 840 000 \$ de dépenses.

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2028

2025-12-03 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Hilaire Dubé et résolu unanimement d'accepter le programme triennal d'immobilisations, d'un montant annuel de 71 520 \$, pour les années 2026-2027 et 2028, financé par le fonds général.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des réponses ont été données aux questions posées.

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

2025-12-04 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lyne Robichaud et résolu unanimement de lever la réunion à 19h13.

Maire

Secrétaire-trésorière